

	<p style="text-align: right;">2nd Version Date : 14/08/2007</p> <p>Les bonnes pratiques de l'accès sujet aux bibliographies nationales : rapport intermédiaire du Groupe de travail sur les Principes directeurs pour l'accès sujet à l'usage des agences bibliographiques nationales.</p> <p>Françoise Bourdon Bibliothèque nationale de France Paris France</p> <p>et</p> <p>Patrice Landry Bibliothèque nationale suisse Berne Suisse</p>
<p>Meeting:</p>	<p>89 Bibliography with National Libraries and Classification and Indexing</p>
<p>Simultaneous Interpretation:</p>	<p>Yes</p>
<p style="text-align: center;">WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 73RD IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL 19-23 August 2007, Durban, South Africa http://www.ifla.org/iv/ifla73/index.htm</p>	

Résumé Le Groupe de travail sur les Principes directeurs pour l'accès sujet à l'usage des agences bibliographiques nationales a été établi en 2005 afin d'identifier les éléments constitutifs d'une politique d'indexation pour les bibliographies nationales. Le groupe vise à proposer des recommandations basées sur les bonnes pratiques de l'accès sujet dans les bibliographies nationales. Le Groupe évalue actuellement les éléments qui devraient figurer dans une politique d'indexation et espère mettre en consultation une première version de ses recommandations en 2008

1. Introduction

La Section Classification et indexation de l'IFLA s'intéresse à la question de l'accès sujet dans les bibliographies nationales depuis plusieurs années. Déjà en 1994, la section avait mis sur pied un Groupe de travail dans le but de recenser les listes de vedettes matière utilisées dans les bibliographies nationales et les catalogues des bibliothèques

nationales. Deux questionnaires avaient été envoyés en 1995 et 1997 aux bibliothèques nationales afin de recueillir de l'information sur le type de listes de vedettes matière utilisées ainsi que sur les règles d'application ou manuels d'indexation. A la suite d'un dernier sondage en 1999, les résultats furent publiés en 2000 par Magda Heiner-Freiling¹. Le travail de ce groupe avait permis de recueillir des informations émanant de 88 bibliothèques nationales. Quelques années plus tard, un autre groupe de travail fut proposé par la section afin d'aborder la question de l'accès sujet d'un autre point de vue. Le « Groupe de travail sur les Principes directeurs pour l'accès sujet à l'usage des agences bibliographiques nationales » (Working Group on Guidelines for Subject Access by National Bibliographic Agencies), établi en 2005, a choisi de mettre l'accent sur la valeur de l'accès sujet pour différents groupes d'utilisateurs. Cette présentation décrira les activités de ce groupe de travail en expliquant son mandat et en présentant les premiers jalons de ses travaux dans la sélection de critères pour définir le type d'accès sujet qui devrait être fourni.

2. Contexte

Selon les renseignements recueillis dans différentes études², les bibliothèques nationales et agences bibliographiques nationales utilisent différents outils d'indexation, tels que des schémas de classification, des thésaurus, des listes de vedettes matière, pour fournir un accès thématique aux notices bibliographiques dans leurs catalogues ou bibliographies. La majorité des outils d'indexation utilisés sont développés selon des règles et principes de vocabulaires contrôlés dans le domaine de l'indexation. Ce qui est difficile à déterminer avec exactitude c'est le niveau de couverture des ouvrages indexés ainsi que les niveaux d'indexation. Idéalement, les agences bibliographiques et les bibliothèques nationales devraient fournir un accès sujet complet et détaillé à toutes les publications pertinentes. Concrètement, il est souvent impossible aux bibliothèques de d'assurer un traitement complet des collections selon les normes d'indexation internationales. Déjà en 1992, Jay Lamprecht³ affirmait dans l'introduction de « Minimal Level Cataloging by National Bibliographic Agencies » que :

« Dans un univers où les ressources sont limitées, des décisions difficiles doivent être prises à tous les niveaux. Une agence bibliographique nationale doit déterminer quelle part de son budget sera consacrée au catalogage. Les gestionnaires des opérations de catalogage doivent décider comment ces ressources seront réparties entre la description bibliographique, l'analyse documentaire, l'attribution des points d'accès, la maintenance des fichiers d'autorité et les autres fonctions ».

L'aspect financier n'est qu'un des nombreux facteurs qui peuvent influencer l'étendue et la qualité du traitement analytique effectué par les bibliothèques nationales. La formation du personnel, l'état normatif des outils d'indexation utilisés et l'absence d'une stratégie ou d'une politique d'indexation conséquente sont souvent des facteurs contraignants qui limitent les bibliothèques dans leur obligation à fournir un accès sujet adéquat aux données bibliographiques recensées dans leurs catalogues et leurs bibliographies nationales.

Le Groupe de travail considère que la définition d'une politique d'indexation / politique de catalogage est une étape nécessaire pour informer les utilisateurs des bibliographies nationales du type d'accès matière fourni. Le but est de préciser aux bibliothèques nationales les types de documents qui devraient recevoir une indexation pour répondre aux besoins des différents groupes d'utilisateurs. Le groupe a comme objectif de proposer des principes pour l'établissement de politique(s) d'indexation d'ici 2008.

3. Méthodologie

Le groupe de travail actuel a commencé ses travaux en 2005⁴ en définissant tout d'abord son cahier des charges. L'objectif général du Groupe de travail a été défini comme suit : «Le but de ce Groupe de travail est d'établir des principes directeurs pour qu'un accès sujet approprié soit fourni par les agences bibliographiques nationales afin de répondre aux besoins des utilisateurs. En particulier, le Groupe de travail examinera les politiques d'indexation des bibliothèques nationales et des agences bibliographiques nationales afin de déterminer quel type d'accès sujet doit être fourni aux différents groupes d'utilisateurs (les parties prenantes) utilisant les bibliographies nationales».

Dans ce cahier des charges, le groupe de travail avait défini une série de critères à prendre en compte dans son analyse. Les documents collectés par les bibliothèques nationales et les agences bibliographiques nationales peuvent être identifiés selon leur provenance (leur producteur), leur public cible (leurs utilisateurs), leur genre (forme), leur support (attributs physiques) et leur domaine ou sujet. Ces caractéristiques ont servi de base à notre analyse des critères à prendre en compte dans une politique d'indexation. Celle-ci doit identifier les documents qui doivent être indexés, soit par des listes de vedettes matière, par des thésaurus ou par des schémas de classification et proposer également le niveau de traitement approprié à chaque type de document.

Notre groupe de travail a tenu compte des travaux du *Groupe de travail sur les recommandations pour les bibliographies nationales (électroniques)*⁵ et a constaté plusieurs points de convergence entre les deux groupes de travail. On a remarqué en particulier, l'accent mis sur l'identification des utilisateurs potentiels dans le but de développer des services qui répondent précisément à la demande. Le niveau de précision dans l'identification de tous les intervenants dans les différents domaines a été d'une grande utilité : bibliothèques, éditeurs, hommes politiques et groupes d'utilisateurs (étudiants, chercheurs). Il a été très intéressant de voir que parmi les besoins identifiés des utilisateurs figurait la recherche par vedettes matière.

Lors de la Conférence IFLA à Séoul en 2006, notre Groupe de travail s'est réuni pour élaborer un calendrier et un plan de travail pour 2006/2007. Dans un premier temps, on a demandé aux membres du groupe d'analyser un certain nombre de politiques d'indexation disponibles sur le Web ou provenant de leur propre bibliothèque. Cette approche des «Bonnes pratiques de l'indexation» nous a permis de dégager des éléments communs à ces différentes politiques d'indexation. Les politiques d'indexation des bibliothèques nationales ou agences bibliographiques nationales des pays suivants ont été retenues pour cette phase préliminaire d'analyse : Allemagne, Canada, Etats-

Unis (Bibliothèque du Congrès), France, Italie, Norvège, Royaume Uni, Suède et Suisse.

⁴

Dans un deuxième temps, lors d'une réunion à la Bibliothèque nationale de France à Paris en février 2007, Patrice Landry et Françoise Bourdon ont examiné ces politiques d'indexation en tenant compte des commentaires transmis par d'autres membres du Groupe. Cette rencontre nous a permis d'identifier une série d'éléments clés communs à ces politiques d'indexation et de préparer des propositions à soumettre au groupe de travail pendant cette conférence IFLA à Durban.

4. Éléments de réflexion pour définir une politique d'indexation

Une première analyse de ces politiques d'indexation nous a permis d'identifier des éléments clés communs qui sont à étudier par le Groupe de travail. Le but de la prochaine réunion est de déterminer leur pertinence et leur utilité en fonction des différents publics utilisateurs des bibliographies nationales. Le Groupe de travail va étudier les éléments suivants :

Politique d'indexation : aspect stratégique

- **A qui s'adresse cette politique ?**

Doit-il y avoir différentes versions de la politique pour les différents publics cibles, par exemple, la direction de la bibliothèque, les catalogueurs (créateurs de notices bibliographiques), les bibliothécaires (professionnels), les groupes d'utilisateurs. En d'autres termes, pour ceux qui pilotent, ceux qui créent les notices bibliographiques, et ceux qui les consultent ? Cette question doit être posée afin que les textes soient adaptés aux différents groupes cibles.

- **Quels sont les contours de son application ?**

Est-ce que la politique d'une bibliothèque nationale concerne uniquement cette bibliothèque nationale ? Doit-on y inclure des spécifications particulières pour prendre en compte le contexte des travaux en collaboration (réseaux, partenariats, distribution des notices par un tiers) ?

- **Doit-elle être publiée ?**

Si oui, doit-elle l'être pour tous les publics cibles ? Si non, pourquoi et dans quel contexte doit-elle l'être ? Si elle est publiée, sous quelle forme (support) doit-elle l'être ?

- **Doit-elle avoir une composante historique ?**

La politique doit-elle indiquer les différentes versions des politiques antérieures ? Doit-elle faire l'historique des différents outils d'indexation utilisés ?

Présentation des outils d'indexation

- **Quels sont les langages d'indexation et les classifications utilisés ?**

Actuellement ? Antérieurement ? Si plusieurs outils d'indexation sont utilisés simultanément dans une même bibliographie nationale ou dans un même catalogue, sont-ils complémentaires ou concurrents ? Y a-t-il de l'indexation dérivée par récupération de notices bibliographiques dans un réservoir extérieur ?

- **Quelles sont les caractéristiques de chaque outil d'indexation ?**

Nom, date de création, origine (outil original, ou résultant de la traduction ou de l'adaptation d'une norme internationale ou nationale ?). De quel type d'outil s'agit-il (thésaurus, classification) ? Qui le gère et comment (fichier d'autorité, etc.) ?

- **L'indexation est-elle pré ou post coordonnée ?**

Utilisation des outils d'indexation

- **Quelle est l'utilisation des outils d'indexation dans le cadre de la bibliographie nationale et du catalogue de la bibliothèque nationale ?**

Avec le développement des bibliographies nationales électroniques, la bibliographie nationale est souvent produite au sein du catalogue de la bibliothèque nationale. Cela a-t-il une incidence sur la politique d'indexation ?

- **Y a-t-il différents niveaux d'indexation ?**

S'il existe différents niveaux de catalogage (minimal, moyen, complet) cela a-t-il des répercussions sur les niveaux d'indexation (par exemple, le nombre de vedettes matière ou le nombre d'indices de classification est-il limité par document ? L'approche est-elle spécifique ou généraliste ?). Les règles d'indexation sont-elles les mêmes pour le catalogage courant et pour le catalogage rétrospectif (notamment dans le cadre des projets d'indexation rétrospective) ? Cela pose la question de la qualité des notices bibliographiques produites par l'agence bibliographique nationale, notamment quand elles sont largement diffusées à d'autres organismes documentaires, au niveau national et international.

- **Doit-on tenir compte de l'indexation dérivée ?**

Dans le contexte des programmes de catalogage / indexation en réseau, doit-il y avoir une indication à ce sujet dans une politique d'indexation ?

- **Quels sont les types de documents indexés / non indexés ?**

La politique d'indexation s'appuie-t-elle sur le type de publication (monographies, publications en série, ressources électroniques, etc.), sur le genre de publication (fiction, documentaire, etc.), la date de publication des documents, et/ou sur le public visé par les publications (jeunesse, grand public, chercheur, etc.) pour déterminer les documents qui doivent recevoir un accès sujet ? Les documents nationaux et les documents étrangers sont-ils traités de la même façon ? Quels sont les pourcentages de documents indexés, soit par catégorie, type ou / et dates d'indexation ?

- **L'indexation est-elle bilingue / multilingue ?**

Comment sont attribués les vedettes provenant de deux listes / thésaurus ?

- **Quelle utilisation est faite des outils d'indexation dans l'interface de recherche de la bibliographie nationale et/ou du catalogue de la bibliothèque nationale)**

- **Est-ce que les outils d'indexation eux-mêmes (fichiers d'autorité, classification) sont mis à la disposition des utilisateurs pour les orienter dans leurs recherches?**

5. Prochaines étapes

Durant la Conférence IFLA de Durban, le Groupe de travail va se réunir pour examiner ces éléments et définir ceux qui seraient à retenir dans une politique d'indexation détaillée. Les questions soulevées dans ce document de réflexion vont être soumises au Groupe. L'objectif est de proposer aux bibliothèques nationales et aux agences bibliographiques nationales un ou plusieurs "modèles" de présentation d'une politique d'indexation. Elles pourront ensuite s'y référer pour élaborer et faire connaître leur politique d'indexation respective. C'est une démarche qui vise à promouvoir l'utilisation des accès sujet dans la consultation des bibliographies nationales et des catalogues. Le groupe espère mettre en consultation ses recommandations en 2008. Il suivra avec attention l'évolution de la réflexion au sein du Groupe de travail «Recommandations pour les bibliographies nationales (électroniques)» afin d'ajuster ses travaux en conséquence.

Notes

¹ Magda Heiner-Freiling (2000). "Survey on Subject heading Languages used in National Libraries and Bibliographies". *Cataloging & Classification Quarterly*, 29:1-2, 2000, 189-198.

² Le sondage effectué par le Groupe de travail cité par Magda Heiner-Freiling ainsi que des sondages récents, comme par exemple le «Report on Subject Access Tools» effectué dans le cadre du projet TEL-ME-MOR et EDL (http://libraries.theeuropeanlibrary.org/cooperation/archive/telmemor/docs/D3.3-Report_on_subject_access_tools.pdf ; <http://www.edlproject.eu/downloads/edlReportsatful3.doc>) mettent en évidence l'utilisation importante des outils d'indexation dans les bibliothèques nationales.

³ Jay H. Lambrecht, « Minimal Level Cataloging by National Bibliographic Agencies », IFLA Universal Bibliographic Control and International MARC Programme, München : Saur, 1992, p. 16.

⁴ Les membres du Groupe de travail sont présentement: Marie Balíková (National Library of the Czech Republic, Prague), Julianne Beall (Library of Congress, Washington),

Françoise Bourdon (Bibliothèque nationale de France, Paris), Leda Bultrini (ARPA Lazio, Rome), Yvonne Jahns (Deutsche Nationalbibliothek, Leipzig), Patrice Landry (Bibliothèque nationale suisse, Berne), Dorothy McGarry, (University of California, Los Angeles), Sirje Nilbe (National Library of Estonia, Tallinn), Eunice Maria Siva Pinto (Biblioteca de Arte, Lisbonne), Ingebord Rype (National Library of Norway, Oslo), Magdalena Svanberg (National Library of Sweden, Stockholm) et Thordis T Thórarinsdóttir, (Menntaskolinn við Sund Junior College Library, Islande).

5 Maja Žumer, « Recommandations pour les bibliographies nationales (électroniques): le travail en cours » 71th IFLA General Conference and Council, August 14-18th, 2005, meeting 133. http://www.ifla.org/IV/ifla71/papers/073f_trans-Zumer.pdf.